

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2008

Date convocation : 16/09/2008

Absents : RAVAILHE Benoît, LANSELLE Olivier, JEAMBRUN Stéphane

1- Poste adjoint administratif 2° classe à TNC, chargé du travail lié à l'Agence Postale Communale : considérant la convention signée avec La Poste pour la mise en place de l'Agence Postale Communale, accord pour créer un poste d'adjoint administratif 2° classe de non titulaire et autoriser Madame le Maire à signer l'arrêté de nomination de l'agent ainsi recruté.

Cet agent sera recruté en contrat à durée déterminée de 1 an à compter du 01 octobre 2008, pour une durée hebdomadaire de 15 heures.

Il assurera le travail lié à l'activité de l'Agence Postale Communale, en liaison et sous la responsabilité de La Poste, l'accueil tourisme et d'éventuelles tâches administratives en lien avec le secrétariat de mairie

Madame le Maire donne le compte rendu du recrutement effectué avec les responsables de La Poste, MM.CAYSSIALS et JIMENEZ : une annonce ayant été affichée dans les commerces et lieux publics de la commune, 7 personnes ont posé leur candidature et ont été convoquées à un entretien d'embauche en présence de MM.CAYSSIALS, JIMENEZ, et Mmes AZAM et EMERAIUD : 4 candidates ont été reçues, 1 s'est excusée, 2 ne sont pas venues. A l'issue de cet entretien, les responsables de La Poste ont retenu la candidature de Madame Alexandra ADAMSKI, qui assurera donc les permanences de l'Agence Postale, du mardi au samedi de 9 h à 12 h dans les locaux de la mairie.

2- Réajustement de crédits budgétaires pour tenir compte des dépenses de personnel liées à l'activité de l'Agence Postale Communale et au versement de la compensation versée par La Poste d'un montant de 937 €/mois.

3- Indemnité Trésorier : compte tenu du départ de Marcel ATTELAN, trésorier de Carmaux, au 01/07/2008, accord pour verser l'indemnité de conseil à son remplaçant Jean-Marc DURAND, à compter du 01/07/2008.

4- Produit exceptionnel : rappel du changement de la chaudière du presbytère début 2006. Elle a été remplacée par une chaudière basse température CRUS 155 avec production d'eau chaude par ballon émaillé 150 L. Cette chaudière est équipée d'une régulation en fonction de la température extérieure.

La Société ALVEA, fournisseur du fioul chauffage de la collectivité octroie à la collectivité une participation de 380 € pour cet investissement ayant pour objectif la réalisation d'économie d'énergie.

5- Station d'épuration : un bilan 24 h a été réalisé par le SATESE fin août, sur la station. Le rapport correspondant n'est pas encore rendu, mais les 1° résultats sont encourageants. Ce bilan a un coût, 770 € TTC, mais va devenir obligatoire et permettra à la collectivité de prétendre à la Prime pour Epuration versée par L'Agence de l'eau Adour Garonne pour 2009 et les années à venir.

6- Courrier émanant de l'architecte des 3 constructions nouvelles sises avenue Paul Bodin sur l'ancien terrain de M.VERDIER :

* raccordement réseau public d'assainissement : accord pour effectuer l'extension du réseau existant jusqu'en limite du zonage d'assainissement collectif, à hauteur de la parcelle D 298, permettant ainsi à chaque construction d'être raccordée. Les travaux sur la voie publique sont réalisés par la collectivité, chaque propriétaire devant participer aux frais de branchement conformément à la délibération du 18/12/2006.

Les travaux de raccordement, des parcelles privées au regard public sont à la charge et sous la responsabilité des propriétaires.

* trottoirs : les souches des arbres abattus devront être « nivelées » au maximum pour permettre une réfection durable des trottoirs. Des bordures devront être mises en place sur la limite séparative privé/trottoirs, afin d'éviter à la terre de se répandre sur les trottoirs. Les travaux de finition des trottoirs, goudronnage, sont programmés sur l'opération FAVIL 2009.

* concernant la question sur une possible alimentation de 5 bornes d'éclairage depuis le réseau public, il est rappelé que l'alimentation sur le réseau public de ces constructions, bien que commerciales pour deux d'entre elles, restent du domaine de la propriété privée et n'est donc pas envisageable. Il est à noter que l'avenue Paul Bodin est toutefois pourvue d'un éclairage public sur son côté impair jusqu'au niveau de ces constructions.

7- Questions diverses

* **Modification porcherie St Jean de Marcel** : François CONSTANS nous informe de son futur projet de modification d'élevage de porcs sur St Jean de Marcel, en un élevage d'engraissement de porcs sur litière. Cette modification sera précédée d'une enquête publique sur la commune du siège de l'exploitation et les neuf communes limitrophes, mise en place par la Préfecture du Tarn.

* **Contrat de Rivière Viaur** : le syndicat mixte du bassin Versant Viaur propose une rencontre avec les élus locaux afin d'exposer le rôle et les actions du syndicat. Cette réunion pourrait se faire à la Communauté de Communes.

* **Transports collectifs** : modification de façon temporaire des horaires de bus « Le Ruban Bleu », qui ne passe plus à Tanus le matin jusqu'au 01/10/2008.

Lecture d'un courrier du Conseil Régional relatif à la desserte de la gare SNCF de Tanus. Ces différentes situations sont alarmantes pour la population de nos communes rurales, Tanus mais aussi Moularès, Tréban, Montauriol.

Les transports collectifs n'étant plus rentables aujourd'hui, les entités qui les financent tendent à les supprimer. Guy MALATERRE, conseiller général a été alerté sur le problème et nous avons ensemble rencontré M.MARZIANI, conseiller régional, chargé des transports en Midi Pyrénées. Aucune certitude quant au devenir de ces transports.

Aujourd'hui, alors que s'amorce une utilisation plus raisonnée de nos véhicules, il serait souhaitable de se mobiliser pour sauver un service minimum.

L'idée est émise de faire circuler un questionnaire pour évaluer les besoins des personnes amenées à se déplacer tous les jours vers Albi et Rodez, et ainsi avoir des arguments pour justifier nos demandes.

* **Courrier du Conseil Général** alertant les collectivités, sur les aides versées par le Département, sur l'équilibre du budget départemental mis en difficulté par certaines mesures gouvernementales telles que l'APA. Une réunion d'information est proposée aux maires et présidents des syndicats intercommunaux.

* **Député du Tarn** : Rolande AZAM et Françoise EMERIAUD ont reçu Jacques VALAX le 16 septembre dernier à 11 h 00, en présence de Guy MALATERRE, conseiller général. Il effectuait une visite sur le canton pour cibler les problèmes et autres réclamations (transports collectifs, unité de vie, musée du Ségala d'Hier)

* **Comité de soutien du 8° RPIMa** : il a été décidé de ne pas répondre favorablement à une demande de soutien financier pour qu'une aide spécifique puisse être proposée par les hommes du 8° RPIMa aux populations de leurs secteurs en Afghanistan.

* **Atelier théâtre** : projet de mise en place d'un atelier théâtre sur Tanus pour les enfants de 7 à 14 ans. Cet atelier aurait lieu dans les locaux du CLAE de l'école et serait animé par Jean-Louis REYNES, animateur à la compagnie la Déc'Ouverte. Les horaires restent à définir en fonction du nombre potentiel d'enfants intéressés. Une information a été distribuée dans les écoles du RPI.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

22/09/2008